

La charte

Cette Charte présente ce qui fonde la réflexion, les luttes, la parole publique, les activités, les partenariats et la vie interne du Planning Familial. (MFPF)


Les personnes qui souhaitent rejoindre le mouvement, s'y engager, contribuer à son action et à son développement, à titre salarié ou bénévole, doivent être en accord avec la Charte, respecter ses valeurs et adopter ses moyens d'action.


Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire.


Il lutte contre les inégalités sociales pour construire une société laïque, égalitaire.


Il se bat pour l'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination, en toute indépendance politique.

Ces valeurs fondent l'association et son projet. Ce projet est en évolution permanente, il garantit l'autonomie du Planning Familial dans ses rapports aux institutions et aux politiques. Il donne le sens de son action. Ces valeurs sont liées entre elles et défendues de façon transversale.

 **Liberté et Egalité pour toutes et tous** : égalité des droits et des accès aux droits, respect de la liberté des choix, lutte contre les discriminations et les stéréotypes, notamment contre toute forme de racisme, sexisme, homophobie, lesbophobie, transphobie.

 **Mouvement féministe** qui aborde la société sous l'angle de l'analyse genrée, permettant de déconstruire les représentations du masculin et du féminin et les rôles assignés aux femmes et aux hommes. Il lutte contre toutes les formes de **violences qui découlent des rapports de domination**. Il lutte pour améliorer les **droits des femmes** localement, nationalement et internationalement.

 **Mouvement d'éducation populaire** : qui favorise l'accès à l'information pour et par toutes et tous, tout au long de la vie. C'est une condition indispensable pour permettre à l'individu.e de s'affirmer en tant que sujet et de faire des choix éclairés.

 **L' Education sexualisée** réunit ces deux démarches :
pour permettre l'accès sans préjugés ni jugement de chacun.e, à tous les âges, à une sexualité libre et épanouie pour disposer librement de son corps.
pour défendre une approche positive par les droits de la santé sexuelle, l'accès à une **contraception choisie** et le droit, pour chaque femme, d'avoir recours librement à l'**avortement**

Ce projet associatif du Planning Familial évolue à partir des constats de terrain ce qui l'ancre dans la réalité et le rend légitime. L'analyse de la pratique, en questionnant la cohérence entre les pratiques et les objectifs du mouvement, participe à l'élaboration permanente de son projet politique

Le Planning Familial est un réseau d'associations partageant une culture commune grâce à la réflexion, la mobilisation et la mutualisation des ressources.

Le Planning Familial est ouvert à chacun.e quelle soit son orientation sexuelle, ou son identité de genre.

Ainsi, toute personne est invité.e à être acteur.trice du mouvement : en adhérant, en soutenant, en militant pour transformer la société et la rendre plus équitable et juste.

Charte votée au Congrès Nationale d'Avril 2016